



Procès-verbal de l'Assemblée villageoise du mercredi 30 août 2023 à 19h30

Présents : 4 membres du comité de l'AV
26 habitants du village
MM Hassan Assumani et Maxime Rognon, conseillers communaux

Excusés : Philippe Zwahlen, membre du comité
Marion Cuche, Estelle Porret Surmely et Pierre-André Zwahlen

En préambule

Gilles-Henri Porret souhaite la bienvenue aux villageois et aux 2 conseillers communaux présents, et les remercie de leur présence.

Procès-verbal de la séance du 22.02.2023

Mélodie Joner procède à la lecture du dernier PV.
Aucune remarque n'est formulée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Activités passées

Course aux œufs :

La course aux œufs a été très prisée et s'est bien déroulée. Le grand parcours était peut-être trop compliqué, des enfants n'ont pas pris le bon chemin, et étaient déçus du peu d'œufs trouvés. Il est suggéré d'ajouter un troisième parcours au vu du nombre d'enfants, éventuellement en bas les vignes. Il faudrait des personnes supplémentaires pour cacher les œufs si ce troisième parcours est mis sur pieds. S'annoncer auprès de Stéphanie Pittet en cas d'intérêt.

Marché artisanal

Le petit marché artisanal à l'ancienne école a été très apprécié de par sa diversité et sa qualité.

Terrasses :

Les terrasses rencontrent du succès, mais comment encourager les gens qui n'organisent ni terrasse ni fenêtre de l'Avent à tout de même participer à ces rencontres ? Car le but est aussi d'avoir de nouvelles personnes et non pas de se retrouver toujours les mêmes les uns chez les autres. Il serait certainement judicieux de mentionner sur la liste des terrasses ouvertes, que chacun est le bienvenu. Ou de quelle manière cela peut-il être communiqué aux nouveaux habitants par exemple ?

La réception des nouveaux habitants par la Commune de la Grande Béroche a lieu tous les 2 ans et il est compliqué de présenter toutes les sociétés et activités de chaque village, lors de cette soirée. A Fresens, il serait bien de s'approcher des nouveaux habitants pour les inviter aux diverses événements organisés.

1^{er} août :

La fête a été annulée au vu des événements.

Les boissons prévues ont été ramenées, le jambon a été congelé, le pain a été distribué aux villageois, les gâteaux et le thé ont été offerts aux pompiers.

Comme le bois prévu pour le feu était toujours en place sur le terrain de Philippe Zwahlen, il a été décidé d'organiser une torrée.

Environ 100 personnes étaient présentes et la soirée a été une vraie réussite. Le char a disposition pour entreposer nourriture et boissons, et où chacun venait se servir, a été très apprécié.

Le coût de la torrée s'est élevé à seulement Fr. 20.00, car les saucissons ont coûté Fr. 200.00, et les gens présents ont mis Fr. 180.00 dans la boîte prévue à cet effet.

5 ans de la fusion de la Grande Béroche

Par une chaude journée, les quelques habitants de Vaumarcus ont rejoint les habitants de Fresens sur le parking de l'entreprise Gaille, puis ont tous marché jusqu'aux Prés Juniers à Montalchez où café, eau, tresse, fromage étaient servis. Les 49 marcheurs précédés des bannières des 3 villages ont poursuivi leur route en passant par le Devens, jusqu'en Seraize.

La température élevée a certainement retenu du monde, mais les personnes présentes ont eu du plaisir.

L'activité « Tête de Choco » organisée par Fresens a eu du succès, les trop nombreuses têtes de choco étaient tenues au frais dans un frigo.

Activités futures

Marché de Noël :

Au vu du succès rencontré par le marché artisanal, un marché de Noël avec quelques nouveaux artisans bérochaux, aura lieu à l'ancienne école le 25.11.2023.

Saint-Nicolas :

La Saint-Nicolas aura lieu à Fresens, avec les villages de Montalchez et Vaumarcus pour la 1^{ère} fois. Vu que les enfants sont ensemble à l'école, ce regroupement paraît judicieux.

Repas villageois :

Dans le cadre des fenêtres de l'Avent, un repas villageois est organisé à l'ancienne école le 08.12.2023, agrémenté d'une présentation de Pierre-Yves Zwahlen sur les pays celtes.

Une partie du jambon du 1^{er} août pourrait être utilisée à cette occasion.

Fête de Noël :

La Fête de Noël de la Haute Béroche aura lieu à la grande salle de St-Aubin cette année, pour une question pratique pour les organisateurs.

Souper choucroute :

Un repas choucroute sera organisé en février 2024 pour terminer le jambon.

Pétanque :

La réalisation du terrain de pétanque n'a pas encore été entreprise. Maxime Rognon indique que le Conseil général a refusé le crédit d'investissement pour ce terrain de pétanque, car il souhaite que la commission Sport, Loisirs, Culture, puisse avoir un œil sur le projet. Le Conseil communal est en train de rédiger un rapport et le présentera en commission.

Il est proposé de prévoir au moins deux terrains si des tournois veulent être organisés.

Brocante – Pic-nic :

Une brocante pourrait avoir lieu au printemps 2024, à un endroit dans le village, où chacun amène une partie de son grenier, et pique-nique ensemble. A réfléchir et organiser. S'approcher de Marc-André Magnin.

1^{er} août 2024

La question se pose de fêter le 1^{er} août en commun avec les villages de Montalchez et de Vaumarcus, car Montalchez manque de ressources pour organiser cette fête dans son village.

La majorité des gens présents pense qu'il faut conserver les fêtes dans chaque village. Celle de Fresens est d'ailleurs bien fréquentée, et c'est une autre organisation que de prévoir cette fête pour 3 villages, en terme d'infrastructure, de sécurité, etc...

Les personnes qui souhaitent participer à une grande fête du 1^{er} août peuvent aller à celle organisée par la Commune.

Torrée 2024

Une nouvelle torrée pourra être mise sur pieds en septembre – octobre 2024, lorsque la météo est favorable.

Repas des aînés 2024

Un nouveau repas des aînés aura lieu en 2024. Réfléchir à qui serait intéressé d'organiser ce repas. En parler lors de la prochaine Assemblée villageoise.

Site Internet

Le site Internet www.avgrandeberoches.ch a fait peau neuve. Il regroupe désormais les diverses sociétés de la Grande Béroche, et les Assemblées villageoises.

Vous trouvez un 1^{er} onglet avec les événements à ne pas manquer à la Grande Béroche pour autant qu'ils soient annoncés.

Un 2^{ème} onglet avec la liste de toutes les associations de la Grande Béroche, avec les contacts des personnes responsables.

Un 3^{ème} onglet avec les lieux à découvrir, balades, places de jeux et de pic-nic, locations de salle et refuges.

Un 4^{ème} onglet avec les restaurants, bars, buvettes et traiteurs.

Un 5^{ème} onglet avec les hébergements, hôtels, chambres d'hôtes.

Et un 6^{ème} onglet avec les Assemblées villageoises des 6 villages. Seuls St-Aubin et Gorgier ont actuellement remplis leur page.

Les questions qui se posent : est-ce qu'on souhaite faire vivre ce site, est-ce que quelqu'un est motivé à rédiger des articles, à prendre des photos, à montrer ce qui se passe au village.

Est-ce vraiment utile ? Est-ce un moyen de communication qu'on peut utiliser dans le village. Est-ce qu'on y dépose les PV, sachant que pour cette Assemblée, seules 3 personnes ont demandé le dernier PV.

Il en ressort que les gens présents ne voient pas un grand intérêt à alimenter cette page, que ça demande beaucoup de travail pour pas grand-chose, et qu'il faut conserver les tous-ménages.

Il est proposé d'éventuellement créer une page Facebook T'es de Fresens si... et chaque personne abonnée peut y mettre ce qu'elle souhaite, ce qui demande nettement moins de travail et est plus instantané.

Du moment qu'on paie cette page, on pourrait juste mettre les convocations et les PV ainsi que les contacts.

La Commune nous encourage aussi à utiliser leurs canaux de communication, via Instagram ou alors de leur envoyer nos événements par e-mail et ils s'occupent de les publier sur leur site.

Divers

Décorations de Noël

Les habitants ont déploré que le sapin prévu en 2022 ait passé une bonne partie de son temps parterre et non décoré. Il faudrait donc faire mieux en 2023.

Un sapin sera apporté par la Commune. Il pourra être mis vers la rue de l'école, vers l'ancienne poste. Jean-Marc et Stéphane Zwahlen s'occupent de le fixer. La maîtresse, Claudine Huguenin est d'accord de le décorer avec ses élèves avec des objets de récupération.

Les autres décorations de Noël seront installées dans les rues du village.

Parking Gaille

Est-ce que le parking de l'entreprise Gaille est privé ou on peut l'utiliser ?

Il est en effet privé. Si on veut stationner là pour un événement précis, leur en faire la demande.

Déchets verts

L'endroit prévu pour les déchets verts est très rempli. Comment se fait-il qu'il n'est pas vidé régulièrement ? L'accès n'est pas très pratique, ni pour le camion, ni pour les voitures.

La Commune doit voir ce qu'il en est avec Raphaël Berger.

Travaux à réaliser sur les routes et chemins

Divers travaux sont toujours à réaliser.

En bas les vignes, un bout de béton a glissé.

Les chemins de remaniement sont en très mauvais état, surtout dans les bords, car ils sont très fréquentés. Des véhicules se sont d'ailleurs retrouvés bloqués car le croisement y est difficile. Les banquettes devraient être refaites, mais pas seulement avec des cailloux.

Un diagnostic routier global avait été réalisé par la Commune et elle trouvait les routes du village globalement en bon état. L'entretien est axé sur les routes et pas forcément sur les chemins de remaniement.

Il est important de maintenir le lien entre le village, par Philippe Zwahlen, et la Commune pour que les petites réfections soient faites régulièrement.

Locaux ancienne Poste et ancien bureau communal

Est-ce que ces locaux sont entièrement loués ? L'Assemblée villageoise est intéressée à acquérir des tables pour le 1^{er} août et à les entreposer éventuellement à cet endroit, mais la Commune confirme que ces locaux sont bien loués.

Le chauffage de ce bâtiment fonctionne jour et nuit, été comme hiver et fait beaucoup de bruit pour le voisinage. Y'aurait-il un moyen de le régler pour qu'il émette moins de nuisance ?

Comité d'école

Le comité d'école de Fresens est toujours à la recherche de nouveaux membres. Sandrine Zwahlen remercie Thérèse Hirsbrunner d'être venue aider lors de la confection de gaufres.

Déblaiement de la neige

Voir avec Olivier Porret qui le remplace lorsqu'il n'est pas là et que les rues du village doivent être déblayées.

Quartier de la Gare à St-Aubin

Une douzaine de places de parc ont été supprimées pour pouvoir construire un « enclos » à bus, qui n'est d'ailleurs pas utilisé, puisque les cars postaux se parquent toujours autour de la gare. Cela devient difficile de stationner aisément le long de la rue de la Gare.

Des contacts réguliers ont lieu entre la Commune, et les cars postaux et CFF, mais il n'est pas facile de faire avancer les choses pour faire respecter le parage des bus dans cet enclos. Ne pas hésiter à ce que la population appuie la Commune en se plaignant directement auprès d'eux.

Le projet pour la réalisation d'un nouveau quartier de la gare plus attractif serait intéressant car ce quartier, qui est la porte d'entrée du canton de Neuchâtel, est laissé à l'abandon.

Epaves dans le village

Que peut-on faire pour enlever les épaves qui décorent le village ?

Dans le règlement de police, un véhicule non immatriculé stationné à un endroit qui n'est pas prévu pour le stationnement dans le permis de construire, la Commune aurait le droit d'exiger de l'enlever. Mais si c'est une machine agricole, cela paraît plus compliqué. Dominique Mariller sera à la retraite dans 5 ans, il y a donc bon espoir. Gilles-Henri Porret prend acte et enlèvera sa vieille voiture.

Boîte à livres

La lumière doit être mise par l'entreprise Pellaton d'ici mi-septembre.

Cours de réanimation

Il est demandé de réorganiser un cours de réanimation au village. Hassan Assumani indique que la Commune de la Grande Béroche organisera l'année prochaine des cours ouverts à tous les habitants.

Comité de l'Assemblée villageoise

L'élection du comité de l'Assemblée villageoise aura lieu le printemps prochain puisqu'on se calque sur les élections communales.

Gilles-Henri Porret annonce officiellement sa démission en tant que président et invite les gens présents à réfléchir à un nouveau président et 1-2 personnes pour rejoindre le comité.

La prochaine Assemblée villageoise aura lieu le 21 février 2024 à 19h30.

Gilles-Henri Porret remercie chacun pour sa participation et plus particulièrement les 2 conseillers communaux présents. Leurs commentaires en direct ont été très appréciés et utiles pour faire avancer les discussions.

Séance levée à 21h10.

Le verre de l'amitié est servi.

Au nom du comité de l'Assemblée villageoise

Le Président

La Secrétaire